

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2017

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie de Les Avanchers-Valmorel le 16 octobre 2017 à vingt heures, sous la présidence de Jean-Michel VORGER, Maire.

**Étaient présents :** Mathieu CHENAL ; Jean-Christophe GROGNIET ; Marie GUNIE ; Samuel LEDANOIS ; Jean-Christophe MARTIN ; Pierre MERMIN ; Julie PONT ; Annie RELIER ; Annie RELIER-TISSERAND ; Sylvie THOMAS ; Annie VANDEKERCKHOVE ; Jean-Michel VORGER

**Représentés :** Jean-Louis BAZIN par Jean-Michel VORGER ; Erika PIANI par Sylvie THOMAS

Le Conseil a choisi pour secrétaire Julie PONT

Le compte rendu du 11 septembre 2017 est adopté à l'unanimité des membres présents.

### FINANCES

#### 1 – DECISION MODIFICATIVE N°3

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, décide à l'unanimité d'effectuer des modifications sur le budget dépenses d'investissement et fonctionnement 2017, qui s'équilibrent à 0€.

### PERSONNEL

#### 1 – MODIFICATION TABLEAU DES EMPLOIS

Suite à l'avis favorable de la CAP en date du 25/09/2017 pour le tableau de promotion interne présenté, Le conseil municipal, après en avoir délibéré DECIDE, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017, de :

- Supprimer l'emploi de Adjoint technique territorial de 1<sup>ère</sup> classe
- Créer l'emploi de Agent de maîtrise territorial

Suite à la démission d'un agent, il convient de pourvoir le poste vacant au service garage, Le conseil municipal, après en avoir délibéré DECIDE, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, de :

- Supprimer l'emploi de Adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe
- Créer l'emploi de Adjoint technique territorial

#### 2 – ASTREINTES SAISON HIVER 2017-2018

Le conseil :

FIXE les dates et la liste du personnel bénéficiaire de l'indemnité d'astreinte d'exploitation suivant le Décret 2015-415 du 14 avril 2015

Astreinte semaine complète - montant de 159.20 €/semaine au personnel chargé du déneigement :

20 semaines entre le 13 Novembre 2017 et le 01 avril 2018

Monsieur PETEX Noël Agent de maîtrise principal

20 semaines entre le 27 Novembre 2017 et le 15 avril 2018

Monsieur PETEX Gilles Adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> Classe

16 semaines entre le 04 décembre 2017 et le 15 avril 2018

Monsieur ROBIN Philippe Adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> Classe

Monsieur DESCHAMPS Bernard Adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> Classe

6 ouvriers polyvalents saisonniers chauffeurs déneigement

12 semaines entre le 11 décembre 2017 et le 15 avril 2018

Monsieur COMBREAS Florian Adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> Classe

Astreinte Week-end - montant de 116.20 € - du 10 au 13 Novembre 2017

Monsieur PETEX Noël Agent de maîtrise principal

Monsieur PETEX Gilles Adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> Classe

### 1 – DEBAT SUR LES ORIENTATIONS DU PADD

M. le Maire rappelle que le conseil municipal a prescrit l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) le 17 décembre 2012 et expose le projet de PADD, qui repose sur 6 grandes orientations :

- **Axe 1 : Favoriser et accompagner le développement démographique de la commune :**

Maîtriser et équilibrer le développement démographique

Structurer et équilibrer le territoire en organisant son développement

Proposer une offre de logements diversifiée et cohérente

Consolider l'activité économique et l'offre en équipements sur le territoire communal afin de maintenir une dynamique démographique

- **Axe 2 : Proposer des offres touristiques nouvelles et diversifiées :**

Conforter le pôle hôtelier du « Bois de la Croix » par un produit complémentaire au Club Méditerranée

Valoriser et redynamiser le Valmorel « Première Génération »

Poursuivre l'aménagement du secteur des Lanchettes autour d'un nouvel appareil et d'un départ /retour ski-journée réorganisé

Accompagner la remontée de gamme de l'immobilier touristique existant dans une perspective d'une remise sur le marché locatif des logements

Reconstruire la station sur la station

Moderniser le domaine skiable et développer le ski d'altitude

Diversifier le produit touristique d'été en valorisant les atouts et en élargissant l'offre nature et loisirs déjà existante

Réduire la vulnérabilité des hébergements touristiques et des équipements (en particulier le domaine skiable) face aux risques naturels.

- **Axe 3 : Maintenir les activités économiques et favoriser leur développement**

Développer et maintenir une activité commerciale et de services toute l'année

Maintenir et favoriser l'activité artisanale

Pérenniser l'activité agricole

Favoriser la couverture de la commune par un réseau à très haut débit

- **Axe 4 : Faciliter les déplacements au sein du territoire et renforcer les liens avec les stations reliées**

Améliorer les déplacements entre la commune et les stations environnantes

Développer les transports en commun au sein du territoire

Améliorer la gestion du stationnement

Favoriser et encourager la pratique de la mobilité douce (vélo, marche à pied) et développer l'autopartage

- **Axe 5 : Préserver et valoriser le patrimoine architectural, paysager et naturel**

Protéger l'environnement naturel

Valoriser et préserver le patrimoine bâti et paysager

- **Axe 6 : Préserver et économiser les ressources**

Préserver et optimiser l'utilisation de l'eau

Gérer les déchets de façon responsable

Réduire les consommations énergétiques et développer les énergies renouvelables

Poursuivre la démarche communale d'amélioration continue en matière environnementale et de gestion des pollutions

Après cet exposé, M. le Maire déclare le débat ouvert :

Le conseil municipal a débattu des orientations générales du PADD :

Aucune demande d'évolution du projet de PADD n'a été formulée au cours de ce débat.

### 2 – ECHANGE CONSORTS MURAT

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal la proposition d'échange entre les Consorts Murat et la commune afin de régulariser l'emprise foncière du réservoir de 40 Planes :

La Commune apporte à l'échange les parcelles ZP 32, ZD 88 et ZD 49 pour un total de 3321 m<sup>2</sup>

Les consorts MURAT apportent à l'échange les parcelles ZD 82 pour 510m<sup>2</sup>, ZA 38, ZA 159 pour un total de 3634 m<sup>2</sup>

Chacun des biens échangés sont évalués à la même somme; en conséquence, le présent échange se fait sans soulte.

Ces parcelles seront cédées gratuitement à la CCVA ayant compétence en eau potable. Les frais d'établissement des documents d'arpentage et les frais d'établissement de l'acte notarié seront pris en charge par la CCVA

Le conseil municipal après en avoir délibéré, Approuve l'échange proposé

### 3 – CESSION HEMART

Dans le cadre de la régularisation du chemin rural de La Grange, Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal la proposition d'acquisition par Mme HEMART de la parcelle cadastrée ZM 681 pour une superficie de 13 m<sup>2</sup>. Le conseil municipal après en avoir délibéré, Approuve la cession proposée, Précise que les frais d'établissement des documents d'arpentage ont été pris en charge par la commune.

### AFFAIRES GENERALES ET QUESTIONS DIVERSES

#### CONVENTION DE MISE A DISPOSITION

Monsieur le Maire porte à la connaissance du conseil municipal le projet de convention avec la SPL Valmorel Gestion pour la mise à disposition du garage pour les besoins d'entretien de son parc de véhicules et entre autre les bus. L'entretien de ces véhicules sera fait par un employé de la SPL spécialement affecté à cette tâche. Le conseil municipal donne un avis favorable à la signature de la convention sus-visée.

#### Le conseil entend:

**Annie VANDEKERCKHOVE** déplore les dégâts dans la forêt des Echappeaux suite aux coupes de bois

**Pierre MERMIN** une corvée de bois a été faite par le comité des fêtes afin d'alimenter le four à pain de Lancheverne pour les besoins de la fête des Avanchers

**Sylvie THOMAS** le bulletin municipal est en cours de préparation pour une publication prévue en décembre 2017. Les associations sont invitées à faire parvenir leurs articles à la mairie.

**Annie RELIER TISSERAND** informe de la dégradation des chapelles. Un état sera effectué afin de définir d'un plan pluriannuel de réfection.

**Julie PONT** signale le besoin de rénovation du groupe scolaire : prévoir au budget 2018 le changement d'une partie des menuiseries et la rénovation des toilettes (carrelage ...)

Il sera également fait l'acquisition d'un vidéoprojecteur interactif pour la classe des CE

Déplore la fin de la gratuité des forfaits de ski pour les enfants de la vallée

**Marie GUNIE** déplore le départ du directeur de l'OTTVA en cette période de l'année

**Mathieu CHENAL** informe de son désaccord avec les modalités de départ du directeur de l'OTTVA

Regrette la fin de la gratuité des forfaits de ski pour les enfants de la vallée

S'inquiète d'un éventuel regroupement des communes

#### Informations diverses :

Un simulateur de golf indoor sera mis en place à compter de décembre 2017 dans la Salle pour Tous à Valmorel. Les travaux sont en cours. Cette nouvelle activité sera gérée par la SPL Valmorel Gestion.

En date du 18 octobre 2017, la station de Valmorel a obtenu le renouvellement de son Label FAMILLE PLUS pour une durée de 3 ans

*La séance est levée à 22h30*